

INFO-ÉCLAIR

Notre-Dame-de-la-Garde

Février 2018-2



REDÉCOUPAGE, INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS

REDÉCOUPAGE DE BASSIN ET ANNEXE CRAWFORD

Chers parents,

Mardi dernier, il a été voté à la séance du conseil des commissaires, à quelques changements près, d'aller de l'avant avec le redécoupage de bassins tel que proposé le 21 novembre dernier. Voici un résumé des implications.

- L'Annexe Crawford devient une école à part entière desservant d'abord la clientèle de Crawford (Verdun). Par le fait même, l'acte d'établissement de Notre-Dame-De-La-Garde est modifié.
- Les rues Moffatt et Beatty (de Champlain à LaSalle inclusivement) ne feront plus partie du bassin NDG à compter de l'année 2018-2019. L'attribution des nouvelles écoles de quartier, soit Chanoine-Joseph-Théorêt ou Notre-Dame-de-Lourdes se fait à partir des codes postaux. ATTENTION : contrairement à ce qui avait été proposé, les élèves de 4^e année de l'année en cours pourront, comme les élèves de 5^e année, poursuivre à Notre-Dame-De-La-Garde (les parents d'élèves de 4^e et 5^e années qui en feront la demande verront leur demande de choix-école pour NDG accepté).
- Autre changement à la proposition: les classes langages qui, selon la proposition initiale devaient être transférées à l'Annexe, seront transférées à l'école Ste-Geneviève sud, en cohérence avec la recommandation du comité de parents d'élèves HDAA.
- Les classes actuelles du programme d'anglais intensif demeurent à l'école Chanoine-Joseph-Théorêt.

Pour savoir si vous faites partie du bassin de l'école, il vous suffit d'aller au www.csmb.qc.ca et y entrer votre code postal à l'endroit prévu à cet effet, et ce, qu'il s'agisse d'une inscription ou d'une réinscription.

Les dates des journées portes ouvertes de l'école Notre-Dame-De-La-Garde, Chanoine-Joseph-Théorêt et Notre-Dame-de-Lourdes pour les maternelles, seront affichées sur le site prochainement. D'autres informations concernant la transition suivront également.

INSCRIPTIONS 2018-2019

Les inscriptions pour la maternelle 5 ans et les nouveaux élèves auront lieu du 26 février au 2 mars. Notez que l'inscription se fait uniquement sur rendez-vous entre 7h00 à 11h00 et de 13h00 à 16h00.

Pour prendre rendez-vous, composer le 514-765-7611 (poste 1). Avant de vous présenter au rendez-vous, assurez-vous d'avoir en votre possession le certificat de naissance de votre enfant, sa carte d'assurance maladie, son carnet de santé et deux preuves de résidences gouvernementales (voir exemple de la fiche d'inscription ici-bas).

Catégorie 1	L'un des documents suivants parmi la Catégorie 1 sur lequel figurent le nom et l'adresse de la personne au Québec:
<input type="checkbox"/>	Bail ou lettre du propriétaire;
<input type="checkbox"/>	Une affirmation solennelle du propriétaire ou du locataire du lieu d'habitation ayant signé le bail attestant que l'élève ou son parent demeure bien à l'adresse indiquée si aucun autre document n'est disponible;
<input type="checkbox"/>	La fiche d'inscription.
	<i>(Le Ministère accepte la fiche d'inscription indiquant l'adresse de résidence dûment signée par le ou les parents ou l'élève, comme pièce justificative dans la catégorie 1 dans la mesure où un document officiel provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse est présenté).</i>

ET

Catégorie 2	L'un des documents suivants parmi la Catégorie 2 sur lequel figurent le nom et l'adresse de la personne au Québec:
<input type="checkbox"/>	Facture ou état de compte d'une compagnie de:
<input type="checkbox"/>	Électricité
<input type="checkbox"/>	Téléphone
<input type="checkbox"/>	Câblodistribution
<input type="checkbox"/>	Preuve d'assurance privée au Québec;
<input type="checkbox"/>	Permis de conduire au Québec;
<input type="checkbox"/>	Relevé de compte bancaire au Québec;
<input type="checkbox"/>	Compte de taxe scolaire ou municipale;
<input type="checkbox"/>	Relevé de carte de crédit;
<input type="checkbox"/>	Acte d'achat de la propriété résidentielle indiquant le nom du propriétaire;
<input type="checkbox"/>	Avis de cotisation de Revenu Québec;
<input type="checkbox"/>	Preuve d'assurance habitation.
<input type="checkbox"/>	Relevé d'emploi (relevé 1);
<input type="checkbox"/>	Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ);
<input type="checkbox"/>	Preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise;
<input type="checkbox"/>	Tout autre document de même nature: Type: _____

RÉINSCRIPTIONS

Dans les prochains jours, vous recevrez une fiche de réinscriptions dans le sac à dos de votre enfant.

Si vous recevez une...

Feuille blanche : Vous ne faites pas partie du redécoupage et vous n'avez qu'à corriger ou confirmer les informations. Dans la section CHOIX POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019, si vous cochez oui à la question, JE SOUHAITE QUE MON ENFANT FRÉQUENTE SON ÉCOLE ACTUELLE, vous devez obligatoirement cocher OUI à la ligne suivante.

Feuille mauve : Vous faites partie du redécoupage. Dans la section CHOIX POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019, si vous cochez oui à la question, JE SOUHAITE QUE MON ENFANT FRÉQUENTE SON ÉCOLE ACTUELLE, vous devez obligatoirement cocher NON à la ligne suivante et remplir une demande de choix école disponible en ligne.

Feuille jaune : Vous fréquentez actuellement l'école Notre-Dame-de-la-Garde en choix-école. Dans la section CHOIX POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019, si vous cochez OUI à la question, JE SOUHAITE QUE MON ENFANT FRÉQUENTE SON ÉCOLE ACTUELLE, vous devez obligatoirement cocher NON à la ligne suivante et remplir une demande de choix école disponible en ligne. Dans la section CHOIX POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019, si vous cochez NON à la question, JE SOUHAITE QUE MON ENFANT FRÉQUENTE SON ÉCOLE ACTUELLE, vous devez obligatoirement cocher OUI à la ligne suivante et procéder à l'inscription dans son école de quartier.

Feuille bleue : Votre enfant est en 6^e année et nous vous demandons de corriger ou de confirmer les informations et de bien remplir la section CHOIX POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019. Dans ce cas-ci, vous avez également reçu une feuille de choix de profil de l'ÉSMR, en début de semaine.

En cette période d'inscriptions/réinscriptions, il est possible que vous ayez de la difficulté à obtenir la ligne, merci de nous laisser un message détaillé si vous avez besoins d'informations supplémentaires.

Merci de votre habituelle collaboration.

Josée Lapierre

Directrice